

FICHE DE POSTE

Chargé de missions « Etude Indice Poisson Rivière (IPR) – Département de la Vendée » - F/H – CDD 11 mois

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

La Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FVPPMA), structure associative départementale, reconnue d'utilité publique a notamment pour missions le développement de la pêche de loisir, l'éducation à l'environnement, la préservation et la restauration du milieu aquatique du Département. La FVPPMA est également chargée de coordonner 38 associations (AAPPMA).

Les différentes missions de la FVPPMA sont assurées aujourd'hui par une équipe de 6 salariés sous l'égide du Président et du Conseil d'Administration composé de 15 membres chargés de définir la politique de la structure.

Dans le cadre du renforcement temporaire de son pôle technique, la FVPPMA recrute un(e) chargé(e) de missions techniques.

DESCRIPTION DE L'OFFRE

En 2021, au regard de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), seul 2% des masses d'eau du Département de la Vendée sont en bon état. D'importants moyens sont actuellement mis en œuvre afin de restaurer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques avec la mobilisation de nombreuses structures et collectivités locales.

Pour autant, le Conseil Départemental de la Vendée s'interroge fortement sur la faisabilité d'atteindre le bon état à partir des critères aujourd'hui définis par la DCE. Une étude explicative et comparative sur la mise en œuvre du système européen d'évaluation des masses d'eau a déjà été menée par le Département et soulève la question de l'adaptation de certains critères par rapport à l'état de référence des cours d'eau vendéens.

Il a notamment été identifié qu'il était nécessaire de conduire un travail sur les valeurs de référence pour les indicateurs biologiques et notamment de l'Indice Poisson Rivière (IPR). Ceci nécessite une appréciation spécifique des outils nationaux (IPR et IPR+) mais aussi d'une très bonne connaissance locale.

C'est dans cet objectif, que le Département de la Vendée a sollicité la Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FVPPMA) afin de proposer son expertise visant à identifier les espèces poissons repères en Vendée et de proposer des adaptations si nécessaire de l'indicateur poisson rivière. La réalisation de cette mission confiée à la FVPPMA mobilisera un expert piscicole et IPR interne et un recrutement pour renforcer les moyens dédiés à ce projet.

Ce programme d'étude est décomposé en 3 phases donnant lieu à un rapport d'analyse et de synthèse soumis à une validation d'un comité scientifique.

En collaboration avec le Responsable Technique de la FVPPMA, le ou la chargé(e) de mission aura donc dans un premier temps à réaliser les deux premières phases de l'étude consacrées à l'expertise des données piscicoles de Vendée. Puis, selon l'avis du comité scientifique, la mission se prolongera sur l'adaptation de l'IPR aux particularités de la Vendée et autres départements limitrophes de contextes naturels et piscicoles similaires.

MISSIONS

Décomposées en 3 parties, les deux premières phases se déroulant sur 6 mois, seront consacrées à l'expertise des données piscicoles de Vendée.

La phase 1 comprend :

- La collecte des données piscicoles existantes internes et tierces
- Une enquête auprès d'un panel de pêcheurs ayant la mémoire des sites et des espèces
- La création d'une banque de données départementale des suivis piscicoles
- L'analyse de la répartition spatiale actuelle et future des espèces
- La réalisation d'un atlas cartographique

La phase 2 comprend :

- L'analyse des peuplements piscicoles au regard des conditions de milieu
- L'analyse de la pertinence de l'indicateur poisson au regard de l'analyse spéciale conduite en phase 1
- La synthèse des analyses menées sur l'IPR (performances, limites et biais) au niveau national
- Faire adhérer les experts et administration à l'évolution des modes de calcul de l'IPR sur la base de critères scientifiques

Conditionnée aux résultats de l'expertise menée en phase 1 et 2, la phase 3 d'une durée de 5 mois, concernera l'adaptation de l'IPR aux particularités de la Vendée.

La phase 3 comprend :

- Des propositions d'évolutions de l'IPR pour les contextes pour lesquels l'IPR n'apparaît pas totalement adapté
- Des tests du nouveau référentiel proposé
- Le partage des propositions d'évolution avec les experts et décideurs nationaux en charge de l'évolution des critères d'évaluation de la DCE

PROFIL CANDIDAT-E

- **Niveau d'études** : Bac +5 en Environnement (spécialité milieu aquatique continentaux) ou équivalent.
- **Expérience requise** : 1 an d'expérience minimum dans le domaine de l'étude des populations piscicoles.
- **Expériences en Fédération de Pêche ou bureaux d'études appréciés.**
- **Permis B obligatoire**

COMPETENCES TECHNIQUES

Connaissances requises

- Solides connaissances sur la biologie des peuplements piscicoles (notamment dans l'utilisation de l'IPR) et sur le fonctionnement des milieux aquatiques (hydrobiologie, ichtyologie, morphologie fluviale, géographique, physique, hydrobiologie...)
- Maîtrise des outils informatiques usuels
- Maîtrise impérative des outils de cartographie (SIG : QGIS ou ArcGis)
- Compétences en traitement et bancarisation de données
- Bonne connaissance en statistique
- Maîtrise de la rédaction de rapports scientifiques

Qualités :

- Capacité de synthèse et de gestion de projet
- Capacité à animer des réunions
- Autonomie, sens de l'organisation et rigueur
- Aisance relationnelle et sens du travail en équipe
- Motivation et adaptabilité

CADRE DE L'EMPLOI

Type de contrat : CDD temps plein

Durée de la mission : 11 mois

Statut / Conditions de travail : Application de la Convention Collective des structures associatives de pêche de loisirs et de protection des milieux aquatiques, avenant du 01/01/2021 (niveau IV – échelon 3 – Technicien hautement qualifié)

Période d'essai : 1 mois

Temps de travail : 35 heures hebdomadaires

Siège : Le poste est basé au siège de la Fédération de Pêche de la Vendée – 2, Le Plessis Bergeret – 85280 LA FERRIERE

Prise de fonction : 01 Octobre 2021

CANDIDATURE

Les candidatures (composées d'une lettre de motivation et d'un CV) seront à adresser par :

- **Voie postale à :**
Monsieur le Président de la Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique – 2, Le Plessis Bergeret – 85280 LA FERRIERE
- **Courriel :** contact@federation-peche-vendee.fr

Date limite des candidatures : 27 Août 2021